Résumé de la séance du Conseil Communal du 24 mai 2006

Présents : MM. A. DRICOT Bourgmestre, **Président**
M. PAULY, S.MAGIS, P. JACQUIEZ, **Echevins ;**
A. BELOT, ~~A. DERENNE~~, C. HERNOUX, ~~X. MAGAIN~~, G. DE COSTER**,**
D. MOREAU, ~~H. HASQUIN~~**, conseillers COMMUNAUX ;**
M.P. FAYS, **Secrétaire Communale**

La séance est ouverte à 20 heures.

Monsieur le Bourgmestre excuse Monsieur X. Magain.
A l'exception des points 4 et 16, les résolutions sont prises à l'unanimité par les membres présents.

SEANCE PUBLIQUE.

Le Conseil,

1°) Compte 2005 CPAS.
Emet un avis favorable sur le compte 2005 du CPAS qui présente un boni de 115.504,90 € à l'ordinaire et 4.421,21 € à l'extraordinaire.

2°) Compte 2005 Administration Communale.
Emet un avis favorable sur le compte 2005 de l'administration communale qui se clôture avec un boni ordinaire de 363.743,93 € et un mali extraordinaire de 188.098,42 €.

3°) Compte 2005 FE Doische, Gimnée et Vaucelles.
Emet un avis favorable sur les comptes 2005 des Fabriques d'Eglise 2005 de Doische, Gimnée et Vaucelles qui présentent des bonis respectifs de 3.279,08 €, 3.275,89 € et 1.487,69 €.

4°) Cession bail de chasse Bartolomeoli A au profit de Van Wynsberghe Stéphane.
Emet par 5 oui, 2 abstentions (M. PAULY et C. HERNOUX) et 1 non (P. JACQUIEZ) un avis favorable sur la cession du bail de chasse sur le lot numéro 10 à Matagne-la-Grande au profit de Mr Van Wynsberghe Stéphane.

5°) Restauration extérieure Eglise Matagne-la-Petite
Approbation projet et cahier des charges
Choix du mode de passation du marché
Demande subsides.
Approuve le projet au montant de 167.365,26 € TVAC ainsi que le cahier des charges pour la restauration extérieure de l'église de Matagne–la-Petite. Il choisit la procédure par adjudication publique et décide de demander les subsides au Ministre compétent.

6°) Remplacement toiture salle St-Servais Gimnée
Approbation projet et cahier des charges
Choix du mode de passation du marché.
Approuve le projet au montant de 31.381,42 € TVAC ainsi que le cahier des charges pour le renouvellement de la toiture de la salle St-Servais à Gimnée. Il choisit de passer le marché par procédure négociée sans publicité.

7°) Reconduction plan communal pour l'emploi - année 2006.
Reconduit le plan communal pour l'emploi pour l'année 2006.

8°) Liquidation devis travaux forestiers V478.
Liquide le devis forestier V478 et demande des subsides d'un montant de 19.822,43 €.

9°) Ordre du jour A.G. INASEP du 21 juin 2006.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

10°) Ordre du jour A.G. IDEG du 14 juin 2006.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

11°) Ordre du jour A.G. INATEL du 14 juin 2006.

Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

12°) <u>Ordre du jour A.G. IDEFIN du 14 juin 2006</u>.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

13°) <u>Ordre du jour A.G. BEP du 20 juin 2006</u>.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

14°) <u>Ordre du jour A.G. BEP Environnement du 20 juin 2006</u>.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

15°) <u>Ordre du jour A.G. BEP Expansion Economique du 20 juin 2006</u>.
Emet un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

16°) <u>Echange terrains forestiers avec Monsieur Rosetto</u>
<u>Approbation échange</u>
<u>Fixation du prix</u>.
Approuve l'échange de terrains forestiers avec la Société CCR/Mr Rosetto et fixe le prix de la soulte à 600.000 €.
Le point est adopté par 5 oui et 3 non (M. PAULY, P. JACQUIEZ et C HERNOUX).

<u>SEANCE A HUIS CLOS</u>

Le Conseil,

17°) <u>Vodelée : Excédent de voirie occupé par un garage</u>.
<u>Décision sur continuation procédure de vente ou non</u>.
Décide de stopper la procédure de vente de l'excédent de voirie.

18°) <u>Ratification délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Madame Christelle PAULET en remplacement de Madame Sandra MORELLE, en congé de maladie</u>.
Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Madame Christelle PAULET.

En vertu de l'article 92 de la NLC, Monsieur C. HERNOUX, directement concerné, quitte momentanément la séance.

19°) <u>Ratification délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Marielle HERNOUX en remplacement de Madame Sandra MORELLE, en congé de maladie</u>.
Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Marielle HERNOUX.

Monsieur C HERNOUX rentre en séance.

20°) <u>Ratification délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 déclarant la vacance d'emplois – année scolaire 2006-2007</u>.
Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 déclarant la vacance d'emplois pour l'année scolaire 2006 – 2007.

21°) <u>Ratification délibération du Collège Echevinal du 15/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Madame Christelle PAULET en remplacement de Madame Marie-Louise FRANCOTTE, en congé de maladie</u>.
Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 15/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Madame Christelle PAULET.

22°) <u>Ratification délibération du Collège Echevinal du 15/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Sylvie VAN QUAQUEBEKE en remplacement de Madame Marie-Louise FRANCOTTE, en congé de maladie</u>.

Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 2/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Sylvie VAN QUAQUEBEKE.

23°) <u>Démission de ses fonctions - Admission à la retraite au 1/07/2006 - Monsieur Alphonse DERUETTE</u>.

Accepte la démission de ses fonctions pour son admission à la retraite au 1/07/2006 de Monsieur Alphonse DERUETTE.

La séance est terminée il est 21h20'.